

APPEL A COMMUNICATIONS

L'ARMÉE DANS LA VILLE : FORCES EN PRÉSENCE, ARCHITECTURES ET ESPACES URBAINS PARTAGÉS (XVI^E - XIX^E SIECLE)

Colloque international sous la direction scientifique de **Nicolas Meynen** (Toulouse Jean Jaurès, FRAMESPA/UMR5136 CNRS) et **Émilie d'Orgeix** (Bordeaux Montaigne, Centre François-Georges Pariset - EA 538).

En partenariat avec l'association *Valoriser les Patrimoines Militaires* et avec le soutien du *Conseil régional Occitanie-Méditerranée*.

Toulouse, hôtel d'Assezat, **jeudi 18 et vendredi 19 octobre 2018**

À l'articulation de l'histoire de l'architecture et des cultures urbaines civiles et militaires, ce quatrième colloque international du programme « Patrimoine militaire » initié en 2012 vise à renforcer les recherches sur la ville moderne et contemporaine en Europe par l'étude des interactions entre gouvernances militaire et civile, entre armée et populations urbaines dont les rôles et les besoins diffèrent. Il se fonde sur le constat qu'il est aujourd'hui



fondamental d'entreprendre la réécriture d'une histoire de la ville et de l'architecture encore dominée par des études essentiellement nourries de corpus documentaires civils. L'état de la recherche illustre, en effet, combien cette inflexion historiographique a favorisé la création de catégories hermétiques, annihilant ou limitant artificiellement tant les interrelations constantes entre les acteurs en présence que les changements de formes, de typologies et d'usages de l'architecture et des espaces urbains. Les cas d'hybridations et de métissages abondent pourtant, de la maison forte au logement des soldats chez l'habitant, des magasins à vivres-granges aux places d'armes-marchés sans oublier les esplanades-promenades, Champs-de-Mars-places publiques, portes de ville-cabarets, les fossés-viviers, glacis-vergers, bastions-potagers... autant d'espaces partagés, transformés, adaptés et appropriés tant par les populations civiles que militaires (Fig. 1. *Vue de la promenade sur le glacis de l'esplanade de Metz le 1^{er} juillet 1878*). La ville contemporaine, quant à elle, poursuit aujourd'hui pleinement cette relation dialectique lors de reconversions, réhabilitations et réaffectations du patrimoine construit ou planifié par les militaires. Casernes, corderies, hôpitaux, magasins, poudrières, portes de ville, forts et citadelles sont ainsi pleinement intégrés aux programmes de régénération urbaine.

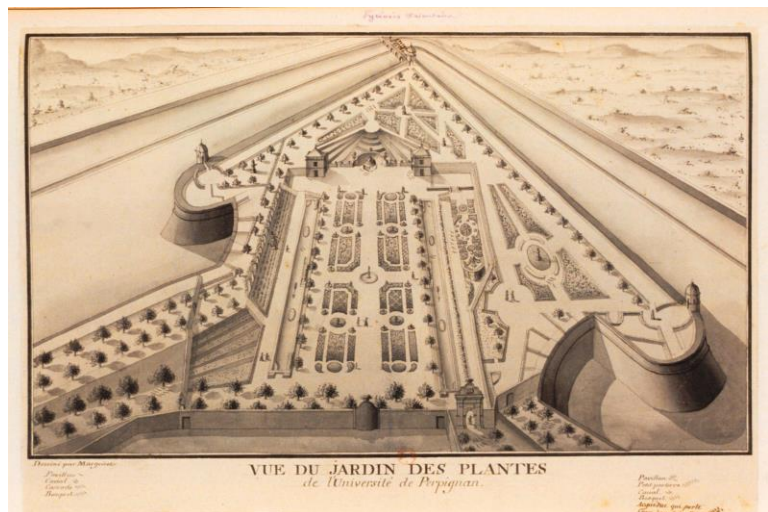
Au-delà d'une simple démarche d'identification des ouvrages militaires dans l'espace urbain, ce colloque ambitionne d'approfondir l'étude des interactions, perméabilités et points de suture entre sphères militaire et civile « en ville » à l'aune de l'architecture, de la construction et des techniques à l'époque moderne et contemporaine (XVI^e- XXI^e siècle). Il valorise ainsi les démarches croisant les sources militaires et civiles (atlas, cartes et plans, mémoires, correspondances...), illustrant, tour à tour, les emprises et enclaves physiques, applications et contournements des servitudes militaires, processus de tensions, collaborations, tractations et négociations entre acteurs (architectes, ingénieurs militaires ou civils, entrepreneurs, édiles...) tout autant qu'usagers. Les échelles convoquées sont multiples, englobant tant la composition et/ou la recomposition des villes (villes de garnison, places-fortes, villes soumises à une double gouvernance) que des typologies architecturales aux frontières fluctuantes, qu'elles aient été privées (maisons, cabarets...), militaires (casernes, magasins...), publiques (hôtels de ville, bourses...) et même religieuses (églises fortifiées, chapelles de citadelles...). Le colloque vise également à faire état d'expériences menées en matière de partage des espaces, de cession ou de changement d'usage dans le cas de restauration, de réhabilitation et de mise en valeur d'ouvrages militaires déclassés. À différentes époques, la libération d'emprises foncières, souvent stratégiquement situées, a offert des opportunités de développement : aménagement de parcs, de boulevards, de programmes de logements...

Les propositions de contribution privilégieront les trois thématiques de recherche suivantes :

1- PARTAGE DE L'ESPACE URBAIN ET PERIURBAIN

Dans les villes soumises à des impératifs de défense, comment se répartit progressivement l'espace urbain, comment se fonde la reconnaissance de propriété, qui négocie le partage et quelles formes prennent les transactions ?

La présence d'acteurs aux intérêts différents se partageant un territoire de plus en plus convoité a conduit, l'un comme l'autre, à créer les conditions suffisantes de sa propre existence en répondant, pour l'un aux besoins des civils et, pour l'autre, à ceux de la défense du territoire. Fortifications, glacis, fossés, servitudes défensives intérieures et extérieures, places d'armes, foncier gelé... sont quelques-uns des aspects concrets de la présence de l'armée dans la ville. Par achats, locations, mises à disposition, les négociations civiles ont ainsi été quotidiennes pour envisager l'adaptation de la ville aux besoins de son temps : percement du mur d'enceinte et franchissement des glacis pour ménager des voies d'accès, création de rues militaires le long des remparts, implantation de gares dans les glacis pour être au plus près du centre-ville, assèchement des fossés à des fins d'assainissement, aménagement de jardins et parcs publics *extra-muros* ou d'embryons de quartiers parfois spécialisés (balnéaire, résidentiel) dans la zone des servitudes (Fig. 2. Lespinasse (de), *Vue du jardin des Plantes de l'université de Perpignan*, 1778). Peut-on parler de contraintes

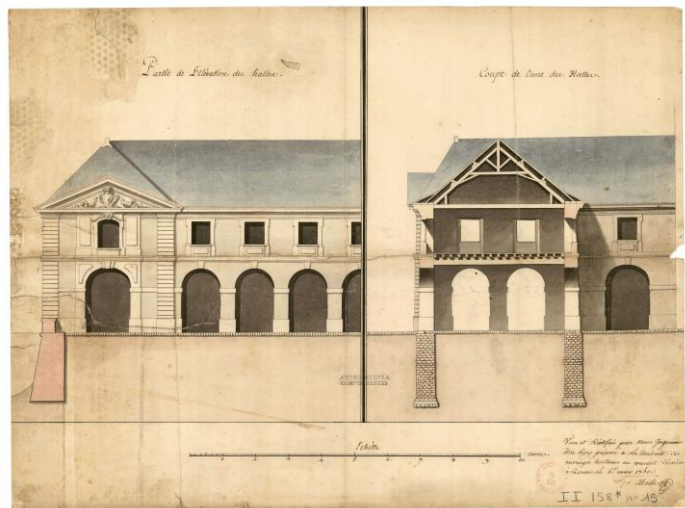


de la part du militaire ? Les lenteurs générées par les négociations sont-elles facteur de maturation des projets ? Des périodes sont plus marquantes : la révolution industrielle ou la mise en défense du territoire. L'occupation militaire a pu aussi évoluer, se déplaçant dans la ville en quête de nouvelles emprises permettant d'appliquer, par exemple, les plans-types de casernes. Au fil du temps et des multiples « vies » des villes, le déclassement des fortifications et des ouvrages militaires a également influé sur l'histoire des partages spatiaux. L'obsolescence des techniques, des fortifications et le relèvement des servitudes militaires ont progressivement libéré un espace foncier propice au déploiement de nouvelles typologies urbaines. Aux marges de la ville, le déclassement des glacis a aussi suscité des programmes urbains novateurs, favorisant tant des circulations (boulevards et « rings ») que la multiplication d'édifices publics (salles de spectacles, champs de courses), la création de parcs en ville, l'aménagement de nouveaux quartiers.

2- ARCHITECTURES ET FORMES URBAINES MIGRATOIRES

Comment l'architecture s'adapte-t-elle pour répondre à la cohabitation de populations civiles et militaires ? Comment l'histoire de ces partages s'écrit-elle tant en plan, en coupe et en élévation ? Entre espaces dédiés tels les cantonnements ou les mises en quartier, aux espaces architecturaux modelés par les expropriations, cohabitations, réaffectations et nouveaux programmes architecturaux, les villes tout entières ont évolué au rythme d'après négociations entre des acteurs très diversifiés. La récupération par l'armée des biens nationaux en cœur de ville est rapidement contrariée par des problèmes d'espace et d'hygiène. Les locaux sont progressivement remplacés

par de nouveaux bâtiments : casernes, hôpitaux, hôtels de commandement, écuries, magasins aux vivres qui s'insèrent dans la trame urbaine tandis que les pouvoirs publics réinvestissent les bâtiments libérés. Dans cet échiquier urbain, les costumes professionnels s'échangent aussi aisément : il n'est ainsi pas rare que des ingénieurs militaires construisent des églises et les architectes des casernes... (Fig. 3. Joseph Abeille, *Quai Brancas, Halle au Blé et au Poisson fait à Renes le 8 mai 1750 par Abeille, ingénieur du Roy*, 1750). Les constructions militaires, à



l'économie sobre et efficace, n'en développent pas moins des mimétismes architecturaux, partageant des matériaux locaux, des techniques et des recherches d'effets ornementaux et stylistiques qui les lient avec le bâti civil environnant. Quelles sont les sources de ces influences en matière de programme architectural ? Peut-on ici revenir sur des notions de modèles et de déclinaisons et trouver des emprunts à d'autres formes d'habitat communautaire : couvents, hospices, collèges ?

3- REAFFECTATION ET RECONVERSION

Depuis la fin des années 1980, l'armée a réduit de manière importante ses effectifs et par voie de conséquence, « libéré » de nombreux bâtiments et emprises. Ces espaces et ces biens, vendus ou parfois concédés, avec le concours et le suivi étroit de l'administration des Domaines, ont subi des changements de statut et de fonction, qui a marqué aussitôt leur passage d'un état d'objet à celui

d'un artefact patrimonial. Comment se sont opérés ces transferts ? Comment des programmes de réaffectation et de réhabilitation parviennent-ils à retenir le sens premier d'un bâtiment (tel un magasin ou une caserne). Et jusqu'à quel point ? Alors que les notions d'authenticité et de valeur mémorielle prévalent aujourd'hui dans les débats patrimoniaux, il est utile de s'interroger sur celles



que développent des programmes de réhabilitation et de reconversion des sites et architectures militaires (Fig. 4. Penny Dalhuin, *Projet de réhabilitation de la caserne Brune à Brive-la-Gaillarde*, 2013). S'ils imposent bien souvent un renouvellement des usages, comment éviter la déperdition des effets de sens nés de la composition et de la distribution intérieure ? Comment également concilier contraintes du bâti (et jusqu'à quel point) et droit à l'invention du maître d'ouvrage ? Quelle matérialité privilégier et en fonction de quels critères ? La question de réversibilité sera abordée de même que la pertinence du patrimoine militaire urbain pour le développement durable.

Les propositions de communications (résumé de 1 500 signes précisant le titre de la communication, les points forts de l'argumentaire et les sources qu'elle mobilise), accompagnées d'un court *curriculum vitae* (notice de 500 signes précisant le nom sous lequel l'intervenant souhaite être cité, un contact téléphonique, un courriel, son affiliation institutionnelle et son laboratoire de rattachement le cas échéant), sont à adresser au plus tard le **11 mai 2018** conjointement aux deux adresses suivantes : nicolas.meynen@univ-tlse2.fr et emilie.dorgeix@u-bordeaux-montaigne.fr

Programme *Patrimoine militaire* (2012-2024)

Le programme de recherche « Patrimoine militaire », engagé depuis 2012 entre les universités de Toulouse – Jean Jaurès (Nicolas Meynen) et Bordeaux Montaigne (Émilie d'Orgeix), invite à opérer un renouvellement des problématiques liées au patrimoine militaire en croisant pratiques historiennes, architecturales et patrimoniales. Conçu sous la forme de rencontres biennales publiées dans une série dédiée des Presses Universitaires du Midi, il engage à l'étude de l'architecture militaire, non pas envisagée comme une sédimentation d'isolats et d'expériences « micro-territoriales », mais selon une double approche topographique et typologique. Ce parti pris permet d'éclairer les articulations fécondes qui unissent terrain et formes architecturales de manière diachronique tout en étudiant des territoires larges, rarement connectés.

